

RUPT SUR MOSELLE

Marché aux puces

La Fête de la Récup'

Dimanche 2 Juin 2024

Secteur de la Ride - de 6H à 18H

Organisé par RUPT ANIM' en partenariat avec l'A.S. Vallée de la Moselle



Buvette, petite Restauration à emporter

Pour tous renseignements et réservations : 06 69 99 83 47 ou fabien.mangeat@free.fr

Article 1 : Les participants sont tenus de respecter le règlement dans les articles suivants.

Article 2 : La Vente d'animaux est interdite.

Article 3 : L'association se réserve le droit de refuser ou d'expulser tout participant qui ne respecterait pas la réglementation ou qui troublerait l'ordre au sein de la manifestation et ce sans pouvoir réclamer d'indemnisation.

Article 4 : Si un exposant ne se trouve pas à son emplacement à 7h15 sans avoir prévenu de son retard, l'association se réserve le droit de disposer du dit emplacement.

Article 5 : En cas d'absence ou de désistement d'un exposant, il ne sera effectué aucun remboursement.

Article 6 : En cas de non-respect de la législation ou pour tout litige de vol ou d'accident, l'association ne pourra être tenue responsable.

Article 7 : Si la Préfecture des Vosges annule le marché aux puces, l'exposant pourra prétendre au remboursement de son emplacement.

Article 8 : Les exposants sont tenus d'accepter l'emplacement qui leur est présenté.

Article 9 : Chaque exposant est responsable des dommages causés au matériel ainsi qu'à un tiers.

Article 10 : Les décisions de l'association sont irrévocables et sans appel.

Article 11 : La vente d'alimentation et de boissons est interdite et réservée exclusivement au Comité organisateur.

Condition de participation : 10 € les 5 mètres (possibilité de réserver plusieurs fois 5 mètres).

Respect des lieux : Les sacs poubelles vous seront distribués, chaque exposant s'engage à rendre l'espace qui lui a été attribué dans l'état de propreté où il l'a trouvé à son arrivée.

Sur place : Buvette, restauration.

Installation des exposants à 5h30 : Se présenter au point d'accueil précisé par le fléchage urbain.

RUPT SUR MOSELLE (Vosges) – Vide grenier
Dimanche 2 Juin 2024 – de 6H à 18H

BULLETIN de RESERVATION D'EMPLACEMENT

A renvoyer par mail
Ou par courrier

fabien.mangeat@free.fr
M. Fabien MANGEAT
18 impasse du clos David
88360 Rupt sur Moselle

à remplir impérativement et joindre le règlement
(Seul le règlement a valeur d'inscription)
CHEQUE LIBELLE A RUPT ANIM'

COUPON-REPONSE

Nom :Prénom :

Adresse :

10 € l'emplacement de 5 m

Nombre d'emplacement : _____ x 10 € = _____ €

TOTAL A REGLER : _____ €

**A joindre obligatoirement la Photocopie de la carte professionnelle
ou de la carte d'identité pour les particuliers.**

Objets mis en vente :

Je soussigné(e).....certifie sur
l'honneur ne pas avoir participé à plus de deux ventes au déballage lors de
l'année 2024. Je certifie avoir pris connaissance du règlement.

Fait à, le

Signature :

Votre adresse mail ou N° de tél. pour confirmation :

.....@.....

Tél.

Récepissé Municipal N° OD/08/2024 du 20-05-2024